

celle du ministère de Richelieu, il sait mieux que personne qu'elles ne sont plus à refaire. Il a également laissé de côté le chapitre diplomatique : ainsi qu'il le reconnaît lui-même, la politique extérieure du grand Cardinal est au-dessus de tout éloge ; c'est la politique française dans ce qu'elle eut jamais de plus patriotique et de plus achevé. Mais il a voulu étudier l'établissement de la monarchie absolue en France, son rôle et son influence à l'intérieur, son administration générale et provinciale, ses institutions financières, religieuses, militaires et commerciales, sa justice et ses résultats économiques au point de vue du pays. C'est un sujet immense, bien fait pour captiver l'intelligence d'un érudit et d'un penseur ; M. d'Avenel y consacra quatre volumes, dont les deux premiers ont seuls paru. Hàtons-nous d'ajouter que les derniers chapitres sont excellents : sur l'état social et financier, les dépenses et les charges de la cour, la politesse et les salons, la valeur monétaire et le pouvoir de l'argent, les tailles, les aides, les gabelles, les recettes du domaine, les ventes d'offices, la dette publique, les dépenses secrètes, il a accumulé les documents les plus précieux et mis en lumière des faits infiniment intéressants dont la réunion, la condensation nous faisait un peu défaut jusqu'ici. Ce sont de bons tableaux dont la touche large et magistrale dénonce un peintre exercé. La critique y mordra peu, elle s'y épuiserait. On peut regretter qu'il n'en soit pas tout à fait autant de certains autres. Donnons, au hasard, quelques exemples.

Selon M. d'Avenel, deux révolutions, deux grands événements se sont produits dans la première moitié du dix-septième siècle, l'avènement des gens de lettres qui prennent possession de la direction de l'opinion publique, et la chute de la noblesse, dont la monarchie a refusé de faire une aristocratie.

Est-il bien vrai que les gens de lettres n'aient pris le sceptre de l'opinion que sous Henri IV et Louis XIII ? Qu'étaient-ce donc que ces Lascaris, ces Budé, ces Erasme, ces Dumoulin, ces Ronsard, ces du Bellay, ces Baif, ces d'Aubigné, ces Montaigne, ces Pasquier, ces Monluc, ces Marot qui étudiaient, chantaient, philosophaient, narraient ou discouraient aux applaudissements de la cour et de la ville ? Qui donc dirigeait alors le mouvement intellectuel, et, par suite, l'opinion publique, si ce n'est cette pléiade de poètes, de savants, de jurisconsultes, de satiriques, de diplomates, de théologiens, d'orateurs et mêmes de pamphlétaires qui luttaient de la parole ou de la plume au milieu de nos troubles politiques, pour ou contre la Réforme ? Calvin, Théodore de Bèze n'étaient-ils donc pas des lettrés ? Et quand la paix religieuse se rétablit, quand Henri IV réorganisa la monarchie et replaça l'État sur sa base, est-ce que l'on voit un pareil épanouissement, une telle domination du pur talent littéraire, de la science réduite à elle-même, de l'intelligence, privée du prestige et de la force des dignités ou des fonctions publiques ? Lorsque même, sous Louis XIII, une seconde renaissance apparaît pour les lettres, occupent-elles une aussi grande place et exercent-elles un empire aussi puissant sur les esprits ?

Les causes de la décadence de la noblesse françaises, quoique plus délicates, ne sont pas moins manifestes encore. M. d'Avenel a raison de dire que sa vanité, sa légèreté, ses prodigues folies et son inhabilité politique l'ont perdue. Mais ce ne sont-là, d'après lui, que des motifs secondaires. La véritable raison, c'est que la royauté a refusé de faire d'elle, comme en Angleterre, une aristocratie. M. d'Avenel se fait une trop haute idée du pouvoir royal. Le roi peut anoblir deux ou trois cents de ses sujets. Il peut leur accorder des titres et même des